Plan Local d'Urbanisme



Département de la Savoie



Commune historique de la commune nouvelle de Aime la Plagne









Révision allégée n°3 du PLU 1. NOTICE

Dossier valant additif au Rapport de Présentation

DOCUMENT DE TRAVAIL Projet au 19 Janvier 2023



La commune historique de Aime souhaite procéder à une révision allégée de son document d'Urbanisme afin de faire évoluer les deux points suivants.

Accusé de réception en préfecture

Accusé de réception en préfecture 073-200055762-20230126-DEL2023-006-DE Date de télétransmission : 01/02/2023 Date de réception préfecture : 01/02/2023

1

Modification de zonage : Charves

MOTIF

La commune souhaite intégrer le secteur inscrit dans le cercle rouge à la Uaa, le classement de ce secteur en zone A apparaissant comme une incohérence dans le zonage. En effet, les parcelles concernées font partie intégrante du hameau comme l'atteste la présence de ruines.

Cette modification du zonage entrainant une réduction de la zone A, il est nécessaire de procédure à une révision allégée du document d'urbanisme.

PLU en vigueur

PLU modifié



Accusé de réception en préfecture 073-200055762-20230126-DEI 2023-006-DE Date de télétransmission : 01/02/2023 Date de réception préfecture : 01/02/2023

MOTIF

La commune souhaite étendre la zone Aa afin de permettre l'agrandissement bâtiment agricole. Cette extension de la zone Aa impacte directement le corridor écologique inscrit dans rouge sur la carte ci-dessous.

Cette modification du zonage entrainant la réduction d'une protection environnement, il est nécessaire de procédure à une révision allégée du document d'urbanisme et à une évaluation environnementale.

